

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1353

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 36

À l'alinéa 2, après le mot :

« charge »,

insérer les mots :

« par l'assurance maladie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.